

Présentation de l'UFR de Médecine Hyacinthe Bastaraud

La Faculté de Médecine Hyacinthe BASTARAUD, de l'Université des Antilles a été créée en **1988** avec 5 postes de PU-PH.

Historique : dates clés

- 19 octobre 1988** Nomination des premiers PU-PH des Antilles- Guyane
Pr H. Bastaraud, Pr C. Berchel, Pr Y. Catonné, Pr J-C Vernant,
Pr B. Juminer
- Décembre 1988** 1er Doyen de la Faculté des Antilles-Guyane,
Pr Hyacinthe Bastaraud
- Mars 1995** Second Doyen, Pr Georges Jean-Baptiste
- Septembre 1998** 1ère année du Premier Cycle des Etudes Médicales (PACES)
- Février 2000** Inauguration Faculté de Médecine sur le site de Fouillole
- Mars 2000** Doyen, Pr Eustase JANKY
- Septembre 2003** Ouverture PCEM1 (PACES) en Martinique
- Mars 2005** Doyen, Pr Georges JEAN-BAPTISTE
- Septembre 2006** Ouverture PCEM1 (PACES) en Guyane
- Septembre 2008** Ouverture PCEM2 (DFGSM2) en Guadeloupe
- Septembre 2009** Ouverture DCEM1 (DFGSM3) en Guadeloupe
- Mars 2010** Doyen, Pr Pascal BLANCHET
- Mars 2015** Doyen, Pr Raymond CESAIRE

Actuellement, cette faculté compte :

- ✓ 30 PU-PH : 4 en Guyane, 10 en Guadeloupe et 16 en Martinique
- ✓ 6 MCU-PH : 5 en Guadeloupe et 1 en Martinique
- ✓ 2 Maîtres de Conférence de médecine générale : 1 en Guadeloupe et 1 en Martinique
- ✓ 2 Professeurs de médecine générale en Guadeloupe
- ✓ 25 postes de Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux
- ✓ 13 personnels BIATSS sur les deux pôles.
- ✓ 993 étudiants en PACES
- ✓ 146 en DFGSM2
- ✓ 130 en DFGSM3

Elle assure l'enseignement du troisième cycle des études médicales depuis 1988, date de nomination des premiers professeurs. Cet enseignement du troisième cycle se déroule sur les trois sites de la Guadeloupe, la Guyane et de la Martinique.

En **1998**, grâce aux efforts concertés des trois départements a été créée la première année du Premier Cycle des Etudes Médicales (PCEM1) aux Antilles Guyane. Cette ouverture a permis l'attribution d'un numerus clausus pour la médecine propre à notre faculté (130 en 2018) et surtout de former les nouvelles générations de médecins issus de notre région.

La volonté d'assurer un accès équitable aux étudiants à l'enseignement de la première année de médecine jusqu'alors domicilié sur le site de la Guadeloupe a encouragé le dédoublement de cette première année de médecine en septembre **2003** sur le site de la Martinique. Ce même souci d'équité a conduit à l'ouverture en septembre **2006** en Guyane d'une première année de médecine offrant une capacité d'accueil de 80 places. Ce dédoublement de la première année de médecine sur les trois départements a entraîné un accroissement du nombre d'étudiants inscrits qui est passé de 300 en 2002 à 993 en 2018 (recrutement des futurs médecins, pharmaciens, odontologistes, sages-femmes, ergothérapeutes, psychomotriciens et kinésithérapeutes).

En 2015, l'Université de Guyane crée son département de santé. Toutefois, un partenariat est mis en place avec l'UFR de Médecine des Antilles afin d'assurer la responsabilité pédagogique et l'organisation du concours de la PACES.

Pour dispenser les enseignements la faculté de médecine des Antilles bénéficie du soutien pédagogique de l'université Bordeaux qui jusqu'en 2007 accueillait la totalité des étudiants en filière médecine, odontologie psychomotricité et ergothérapie. Les filières sages-femmes et kinésithérapie sont effectuées en Martinique.

Sur le plan pédagogique nous avons été parmi les premiers à mettre en place sur nos propres ressources un système de diffusion en direct des cours simultanément sur 2 sites et à partir de septembre 2006 sur 3 sites, à partir d'un des sites Antillo-Guyanais.

Aujourd'hui, les cours sont diffusés dans les amphithéâtres et les étudiants disposent d'un accès à des supports mis en ligne sur la plate-forme numérique de l'Université des Antilles.

Depuis la rentrée de **2008** la deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM2) est mise en place en Guadeloupe. Puis à la rentrée de **2009** nos étudiants ont pu bénéficier de l'ouverture de la troisième année de médecine (3^{ème} année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales DFGSM3).

Notre faculté, ne disposant pas du cursus complet, les étudiants à l'issue du DFGSM3 sont dans l'obligation de poursuivre leurs études en DFASM1 (première année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales) dans des universités partenaires (Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Paris, Lyon, Rennes...) avec lesquelles des accords de coopération ont été conclus.

Pour le 3^{ème} cycle, la région Antilles Guyane est une subdivision d'internat à part entière qui doit assurer seule la formation de ses internes de la spécialité médecine générale.

Le cursus des internes des autres spécialités bénéficie du soutien d'universités et de CHU partenaires (Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Lyon, Marseille, Strasbourg, Lille et Paris). A ce titre, il existe une coopération entre l'Université des Antilles et ces structures universitaires, administratives et hospitalières de l'hexagone afin de permettre aux internes d'effectuer trois semestres pour les DES de quatre ans et quatre semestres pour les DES de cinq ans.

Enfin nous offrons aussi en Formation Continue plus de 20 Diplômes Universitaires (DU) ou Inter Universitaires (DIU) sur les deux départements (Guadeloupe et Martinique).

Cette Faculté qui fête ses 30 ans le 1^{er} décembre 2018, n'a cessé de croître et de viser l'excellence !